

LE POLITIQUE,

JOURNAL DE LIÈGE.

On s'abonne au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, et chez MM. les directeurs des postes. — Le prix de l'abonnement est de 44 francs pour Liège, et 43 francs pour les autres villes du royaume. — Un Numéro séparé se vend 16 centimes. — Les abonnements commencent à toutes les époques. — Les lettres et envois d'argent doivent être affranchis. — Le journal est remis aux abonnés qui habitent Liège moyennant une faible rétribution payable au porteur. — AVIS ET ANNONCES : Le prix de la ligne d'insertion est de 20 centimes.

FRANCE.

Paris, le 28 juin. — Le *Moniteur* publie les pièces suivantes :

Discours de M. le baron Pasquier, président de la chambre des pairs.

Sire, Les sentimens de la chambre des pairs vous sont connus, et vous n'avez pas besoin, pour y croire, que l'hommage vous en soit renouvelé; mais les pairs de France se manqueraient à eux-mêmes si on ne les voyait pas en ce jour se presser autour de votre personne sacrée.

La Providence vous a encore une fois préservé; la Providence protège la France, grâce à elle! La justice du ciel vient donc en aide à celle de la terre; celle-ci sera son devoir; et puisse-t-elle n'avoir à reconnaître dans le crime atroce qu'il lui appartient de poursuivre, que le fanatisme aveuglé d'un scélérat isolé!

Je m'arrête, Sire; quand les émotions sont si vives, si partagées, peu de paroles suffisent pour les exprimer. Votre cœur comprend les nôtres, et votre auguste, votre si chère, si éprouvée compagne, toute cette noble famille dont vous êtes entouré, nous accordent certainement la même justice; il n'en fut jamais de plus méritée.

Le roi a répondu :

La chambre des pairs connaît la confiance que j'ai toujours placée dans les sentimens dont elle m'a donné tant de preuves, et pour moi-même, et pour ma famille. J'aime à la remercier aujourd'hui de ceux dont elle m'apporte la pénible expression. Si la circonstance qui vous rassemble autour de moi est aussi digne, cependant j'éprouve une grande consolation en recevant de vous cette nouvelle assurance que vous m'aidez, comme vous l'avez fait par le passé, à défendre nos lois, nos libertés, à garantir le maintien de nos institutions, et à répondre par là à l'attente de la France qui m'en a confié la garde. C'est parce que j'ai réussi à conserver intact ce précieux dépôt, que je suis en butte aux balles des assassins; c'est parce qu'ils savent qu'on ne peut ni l'arracher qu'avec la vie, que ceux qui rêvent le renversement de l'ordre social, le bouleversement de l'Etat et celui de l'Europe, voient en moi un obstacle insurmontable au succès de leurs sinistres desseins. Je vois, Messieurs, avec une bien douce satisfaction que ces odieuses tentatives ne font que resserrer l'union qui subsiste si heureusement entre les grands corps de l'Etat. Ma confiance en vous est entière; j'aime à vous le répéter, et à vous remercier de nouveaux sentimens que vous me témoignez.

Ces dernières paroles sont accueillies par les cris répétés de vive le Roi!

Discours de M. Dupin président de la Chambre des Députés.

Sire, la chambre et le pays sont profondément indignés; mais la confiance publique n'est point ébranlée. Nous la plaçons hautement, Sire, dans la personne de Votre Majesté, qui semble n'être exposée à de telles épreuves que pour faire éclater, aux yeux d'une nation amie du vrai courage, cette magnanimité qui distingue si éminemment le Roi des Français.

Sire, quand votre tête auguste devint le point de mire des assassins, chacun de nous voudrait vous faire un rempart de son corps. Les factieux attaquent dans le Roi, le principe vivant d'ordre et de paix auquel est attaché le salut de la

patrie. Ce principe, nous le défendrons en nous serrant plus intimement encore autour de cette dynastie que la France n'a élevée sur le trône que parce qu'elle la jugée digne de consolider la révolution de Juillet.

Sire, les ennemis du repos public étaient trop affligés de voir comment, sous le gouvernement légal de Votre Majesté, tout s'affirmait au sein d'une prospérité qui tient du prodige. Il fallait essayer d'en arrêter le cours! Un fanatique a conçu l'atroce pensée d'un nouveau crime; mais une main invisible a détourné le coup! Espérons qu'une administration ferme et vigilante saura tarir la source de ces funestes attentats. Comptez aussi sur la Chambre, Sire, les députés absens ne démentiront pas ceux qui sont présens; tous sont unanimes pour détester de tels forfaits, tous voudront en conjurer le retour.

Aux plus vives douleurs, à ces jours d'anxiété réservés quelquefois aux âmes les plus tendres et les plus généreuses, la Providence sait aussi ménager des compensations! Notre excellente Reine les trouvera dans l'affection de tout un peuple, dans l'amour si vrai que nous portons à sa famille: bientôt ses fils lui seront rendus! sur leur passage éclateront partout les sentimens qui nous animent; ils traverseront la France aux cris répétés de vive le Roi!

Ces cris de vive le Roi! sont répétés par MM. les députés, qui étaient en grand nombre.

Le roi a répondu :

Je suis plus ému que je ne puis l'exprimer des sentimens que vous me témoignez; vous m'avez habitué à en recevoir l'expression dans des occasions semblables et bien douloureuses. Mais j'ai besoin de vous dire à quel point vous pénétrez mon cœur; combien il éprouve de consolation et de confiance. Oui, messieurs, c'est avec votre appui, c'est avec le concours que je trouve en vous pour combattre les factions, que nous préviendrons le retour de ces déplorables attentats; il ne m'importerait guère s'il ne s'agissait que de moi; mais c'est la France qu'on attaque en moi, comme la dit votre président; c'est l'ordre social, ce sont nos lois... (Ici S. M. est interrompue par une acclamation générale, et la salle retentit des cris de vive le Roi!) « Vous m'assisterez, messieurs. Oui! oui! tous! tous! s'écrient MM. les députés avec un élan qu'il est impossible de rendre. Vous savez que je reste à mon poste, quel que soit le danger; que moi dévoué ment pour la France ne connaît point de bornes, et que je suis toujours prêt à périr sur la brèche pour défendre que la France m'a confié, et ce que je lui ai juré de garder... (Les cris de vive le Roi! éclatent de nouveau avec une vivacité et un enthousiasme au dessus de toute expression.) « Je ne puis assez vous répéter combien je suis touché de vos sentimens, je vous en remercie au nom de la reine et de ma famille. Vous concevez les sensations qu'elle a dû éprouver dans ce terrible moment! Lorsque la détonation s'est fait entendre, la reine était placée dans le fond de ma voiture, en face de moi, à côté de ma sœur! Après un tel ébranlement, elles avaient besoin, l'une et l'autre, des consolations que vous leur apportez. Il n'en est point de plus douce pour nous que la manifestation des sentimens dont vous m'entourez. J'en suis pénétré, et le souvenir ne s'en effacera jamais de mon cœur, ni de celui de tous les miens. Ces paroles, que le roi a prononcées avec une grande émotion, sont suivies de nouvelles acclamations.

La maison où demeurait l'assassin du 25 juin est l'hôtel du Pont-des-Arts, dont le propriétaire, M. Froment, ex-soldat de la garde, sous Charles X, est connu pour un fort honnête homme, entièrement étranger à toute mené politique.

Alibeu demeurait au premier, dans une très-petite chambre sur le derrière de la maison. Il ne parlait jamais à personne, pas même au propriétaire, qui habite le rez-de-chaussée. Quand il sortait, c'était avec sa canne-fusil; mais par une singulière défiance et dans la crainte sans doute que le domestique de l'hôtel ne l'examinât, il la cachait toujours avec le plus grand soin derrière une commode.

Un jour le domestique se heurta en balayant, la fit tomber et, la ramassant, l'examina devant Alibeu qui paraissait fort mécontent que cette arme eût été vue en sa possession. C'est une arme prohibée, dit-il à Alibeu; si on vous voyait cela dans les mains, on vous la saisirait. — Bah! répondit Alibeu, en reprenant sa canne, cela ne peut servir qu'à la chasse aux oiseaux.

Dans son premier interrogatoire à la Conciergerie, voici ce qu'Alibeu a répondu à M. Martin (du nord): « Qui j'ai voulu tuer le roi que je regarde comme le tiran du peuple, sa mort eût été un grand service rendu à l'état; le dégoût de la vie m'a porté à l'acte que j'ai commis, je n'en ai nul repentir. J'ai analysé la vie; j'ai trouvé la cause de mes maux dans le gouvernement même, c'est ce qui m'a décidé à tuer le roi. »

Il paraît que la déviation du coup de fusil tiré sur le roi a eu pour cause la crainte qu'Alibeu a dû éprouver de manquer son coup. En effet, M. Beau, négociant, était avec sa femme et un enfant sur le Girrousel, il aperçut le mouvement de la canne qu'il prit pour une menace ou une insulte, et s'élança vers Alibeu qui se hâta de tirer; cette précipitation a sans doute détourné le coup.

On lit dans le *Message* :

Quand Alibeu a été introduit dans la chambre qu'il occupe à la Conciergerie, il s'est amusé à lire plusieurs inscriptions que Fieschi, pendant sa détention, avait gravées sur les murs, et que l'on y avait laissées subsister à cause de leur sens moral. Alibeu s'est pris à sourire, et il a dit : « Comme cet homme là était devenu bête! Cependant lui et moi nous passerons à la postérité; mais vous verrez que je me conduirai autrement que lui, car c'était un grand bavard, et il s'imaginait faire beaucoup d'effet avec ses paroles ampoulées et avec ses sinagres. »

Alibeu, tout en déclarant à M. et Mme. Mercier, ses compatriotes, qu'il n'avait pas de complices, et qu'il n'aurait osé confier son projet à personne, à cause de l'égoïsme du siècle, a ajouté qu'il y avait au moins vingt individus en France aussi décidés que lui.

On dit que l'assassin est atteint d'une maladie secrète devenue incurable; c'est un des ministres qui a déclaré ce fait.

Les huit agents chargés de veiller sur Alibeu ne peuvent communiquer avec personne; ils se succèdent chaque demi-journée; quatre à la fois sont de service. Quant à Alibeu, on lui a ôté la camisole de force.

On dit qu'un grand nombre d'arrestations ont été opérées. La Conciergerie renferme, à ce qu'on assure, plus de 300 prisonniers; un grand nombre d'autres détenus ont été dit-on, transférés à la Force.

VARIÉTÉS.

L'AUTOMATE JOUEUR D'ÉCHECS.

Jamais peut-être l'apparition du plus brillant phénomène, ne mit tant en émoi le monde, ayant que celle de l'automate joueur d'échecs de M. le baron Kempelen.

Cet automate parut à Presbourg en 1770. Il défait les plus forts amateurs à un combat dont il était sûr d'avance de sortir victorieux. On ne peut se faire une idée de la complaisance avec laquelle les journaux étrangers racontaient les prodiges opérés par cette merveilleuse machine, ni de l'exagération, emphatique des éloges qu'ils prodiguaient à son inventeur; nouveau Prométhée, il rayait le feu du ciel pour en animer son ouvrage. Toutes les combinaisons possibles du jeu des échecs semblaient avoir été prévues par son génie, tant était admirable la précision des mouvemens de l'automate, en réponse aux coups de son adversaire.

La curiosité, excitée par de si fastueuses annonces, eut bientôt réuni à Presbourg un nombreux concours d'amateurs; de mécaniciens et

de réception de M. le baron de Kempelen ne désemplirent pas.

Il était assis en face d'un échiquier garni de toutes les pièces, un bureau ou buffet haut de trois pieds, large

de six, et sur lequel se trouvaient les ressorts, le cylindre, les

lignes. Avant de la mettre en mouvement, on ouvrait alternativement

les volets et de faire remarquer que la multiplicité des rouages dont elle était remplie y rendait impossible l'introduction d'aucun moteur étranger.

Aussitôt qu'un champion se présentait pour entrer en lice, le démonstrateur s'armait d'une longue clé en fer, remontait sa mécanique avec une gravité étudiée, et on entendait distinctement le cri des ressorts s'engrenant dans une roue dentelée comme celle d'une pendule.

Dès lors les yeux de l'automate s'abaissaient sur l'échiquier, et après quelques minutes d'une apparente méditation, il levait lentement son bras, le dirigeait au-dessus de la pièce qu'il voulait prendre, la saisissait fortement entre ses doigts, l'enlevait et la transportait sur la case où elle devait être placée. On eût espéré en vain le déconcerter par quelque fausse marche; à la plus légère faute contre la règle, son front semblait se rembrunir, il branlait la tête en signe de mécontentement, et remettait la pièce mal jouée au point d'où elle était partie.

S'agissait-il d'annoncer un échec, les lèvres de l'automate s'agitaient alors, et il s'en échappait un son rauque, assez semblable à la prononciation de la syllabe *shet* ou *ché*, et qui, quoique faiblement articulé, suffisait pour que l'adversaire fut convenablement averti.

Ainsi, rien de ce qui pouvait compléter l'illusion n'avait été négligé; toutefois, le premier enchantement de l'observateur ne tardait pas à s'évanouir; plus les mouvemens de l'automate s'exécutaient avec promptitude et facilité, plus il devenait évident qu'ils étaient subordonnés à une force directrice. L'inventeur lui-même en convenait; mais quelle était-elle? quel était ce moteur adroit, intelligent,

savant même dans un jeu où l'on ne pouvait exceller sans une étude approfondie et une longue pratique? Tous les yeux, fixés sur Kempelen, cherchaient en vain à découvrir dans ses regards, dans sa démarche, dans ses moindres gestes, quelque indice des moyens dont il se servait; tantôt il tournait le dos à la table, et tantôt s'en éloignait de plusieurs pas, laissant jouer trois ou quatre coups de suite avant de s'en approcher. La table même se déplaçait à la volonté du spectateur, et ainsi rendait toute correspondance impossible avec le plancher ou pièce voisine.

L'examen auquel la machine avait été soumise d'abord étoignait toute supposition qu'un enfant ou un main pussent s'y tenir cachés; d'ailleurs, du fond de ce bureau presque hermétiquement fermé, comment aurait-il pu voir diriger le jeu d'un échiquier placé sur la table supérieure?

Le mystère demeura donc long-temps impénétrable. Maître de son secret, l'automate visita les capitales de l'Allemagne, de l'Angleterre et de la France; partout il fut accueilli avec une extrême curiosité, et souvent excita des transports de surprise et d'admiration. Arrivé à Paris en 1783, son étoile pâlit un peu devant les joueurs célèbres du café de la régence. Mais on pouvait sans honte s'avouer vaincu par les Philidor et les de Légal, et avoir encore une brillante carrière à parcourir. De retour à Berlin, l'automate jeta le gant à tous les seigneurs de la cour du grand Frédéric, et fut même admis à l'honneur de se mesurer avec ce prince, grand amateur d'échecs. Dans un moment d'enthousiasme, Frédéric fit à grands frais l'acquisition de la machine et de son secret; une instruction très-détaillée lui dévoila tous les mystères de cette innocente magie. Dès lors le prestige fut dissipé, l'automate, dédaigné, délaissé, couvert de pou,

— La chambre des députés ne sera pas réunie à l'occasion de l'attentat du 25. Plusieurs ministres ont même dit à leurs amis qu'il y avait dans les lois une force suffisante, et qu'il n'était besoin d'aucune mesure extraordinaire. Nous accueillons cette assurance avec une réelle satisfaction.

— Il y a de singuliers rapprochements. Nous lisons dans l'Ami de la Charte de Nantes du 25 juin :

« Le 24 juin 1836, sur l'avis de M. le commissaire-central de police, M. Bivouel, commissaire de police, s'est transporté à l'hôtel de la Fleur, place Neptune, où il a saisi, appartenant à un bijoutier de Paris, une canne-fusil, un couteau-pistolet, une cravache-pistolet et un fouet-pistolet, de la fabrique de Paris, rue du Helder, n° 12, où demeure l'inventeur des dites armes. Cette affaire est entre les mains de M. le procureur du Roi.

— La Gazette de France a été saisie hier soir au moment où elle allait mettre sous presse son numéro du soir.

— L'auteur de la Marseillaise, M. Rouget de Lisle, est mort hier à Choisy-le-Roy. Il était âgé de 76 ans. Il s'était retiré depuis quelques années dans ce village des environs de Paris.

— M. Bouygués, ancien député à la Convention nationale, est mort à Saint Céré, département du Lot, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

— Il y a dans l'église Notre-Dame de Paris, au pied du pilier du bas de la nef, une petite femme à laquelle on ne fait pas attention, elle est si petite ! Cependant Julienne Rameau fait un pendant bien étonnant du Quasimodo que tout le monde connaît. Cette pauvre petite créature a vingt ou vingt-deux pouces de hauteur avec de longs bras ; elle est sans jambes, et quand elle est perchée sur son petit fauteuil, le tout présente un ensemble de vingt-cinq à vingt-sept pouces de hauteur, cependant cette masse de chair humaine, si étrangement arrangée, est loin d'être sans intelligence. Si vous voulez connaître l'histoire de Notre-Dame et les nouvelles du jour, autant qu'elle ne dépasseront pas le seuil de la cathédrale, adressez vous à Julienne, et vous serez bien renseigné. Il y a près de trente ans que cette pauvre petite créature végète dans son petit coin ; jugez si elle est au fait de tout ce qui se passe !

BELGIQUE.

Bruxelles, 29 juin. (Trois heures). — La hausse de Londres et la faible reprise de Paris sont restées sans effet sur nos cours. Avant la bourse, il y a eu des vendeurs en Ardois à 42 1/8 ; pendant la bourse le prix a fléchi jusqu'à 41 3/4, puis s'est relevé à 42 argent. On dit qu'il y a du papier de trop pour demain, qu'il y a eu baisse de 1/2 p. c. hier à Londres.

Après la cote il reste 42 argent 42 1/8 papier au comptant, on a fait 42 1/4 à terme.

Anvers, (deux heures). — Ardois 42 1/4 7/8 5/8, 7/8 argent 42 papier.

Amsterdam, 28 juin. — Dette active 2 1/2 p. c. 56 5/16, 7/16, 3/4, 5 p. c. 102 1/2 1/8 1/2, billets de chance 24 1/2 6 24 7/8, syndicat 97 7/8 98 07 7/8, société de commerce 174 1/8 1/4, Ardois pièces de 85 liv 41 1/16 42 1/2 41 1/16, grosses pièces 41 41 1/8 41, différée 15 15 1/8, passive 12 2/4 13 1/8 12 3/4.

Paris, 28 juin. — La spéculation reste encore sous l'exploitation du crime d'Alibau ; le 3 p. c., seul fonds affecté, semblait devoir se relever. Ouvert à 80 1/2, 10 c. plus haut que le dernier cours d'hier, il a fermé à 80, 5 c. plus bas. Le 5 p. c. est resté de même, les napes ont haussé de 15 c. L'actif et les nouveaux différends d'Espagne ont repris le premier de 1/8, les second de 1/2 ; à cause des nouvelles favorables, l'amélioration eût été plus forte, si ce n'était l'agitation des boursiers et la velle de la liquidation.

Cinq p. c. 108 25, 4 p. c. 101 6, 3 p. c. 80, Naples 100 30, romains 103, belges 00 ; dette active (Ardois) 41 1/4, nouveaux différends 49 1/2.

Londres, 27 juin, 4 heures. — Toutes les valeurs ont eu une très bonne tenue, celles d'Espagne se sont améliorées. Consolidés 92 1/4 ; belges 102 3/8 à 402 ; hollandais 2 1/2 p. c. 57 1/8 à 1/4, 5 p. c. 102 1/4 1/8 ; Espagnols active au comptant 41 5/8 3/4 42 1/8 à 1/4 (hausse 1/2), au 30 courant, 41 3/4 5/8 42 1/8 à 1/4 42 1/4 (hausse 3/8), passive 12 5/8 3/4 11 à 5/8, différée 19 1/2, portugais 5 p. c. 82, 3 p. c. 53 1/4 5/4 à 53 5/8 ; brésiliens 87 1/2 3/4.

— La société qui devait former dans notre capitale, sous la protection de S. M. le roi, une caisse de prévoyance et de mutualité, en faveur des jeunes gens qui peuvent être appelés au service de la milice, vient de se constituer. Le conseil d'administration est composé de M. Ferdinand Meus, gou-

vernier de la banque, de M. de Bassompierre, intendant militaire en chef ; de M. le comte d'Yve, ancien officier, et de M. le lieutenant colonel de Puydt, membre de la chambre des représentants. Le directeur-gérant est M. Marbaix Dugraty, conseiller à la cour des comptes. Le comité des censeurs se compose de M. de Pélichy Van Huerne, sénateur ; de M. le comte Henri de Baillet, député aux états provinciaux du Brabant ; de M. le colonel chevalier de Bousies, sénateur ; de M. le comte Duval de Beaulieu ; de M. le général L. Olivier ; et de M. le comte Martiny.

L'association générale destine le cinquième de ses bénéfices (et c'est ce qui distingue et recommande surtout cette institution à la bienveillance et à la confiance publique) à l'érection d'un hôtel des invalides. La caisse de prévoyance sera ouverte le 1^{er} du mois prochain.

M. le prince Ferdinand de Saxe Cobourg, venant de Paris, est arrivé hier à Bruxelles vers une heure. Il est descendu à son hôtel, rue Ducale, n° 57, où les princes ses fils sont depuis samedi dernier.

LIÈGE, LE 29 JUILLET.

ELECTIONS COMMUNALES.

RÉUNION PRÉPARATOIRE DU QUARTIER DU SUD, DU 29 JUILLET 1836.

Les électeurs libéraux du quartier du Sud ayant été convoqués par lettres et par la voie des journaux, soixante-quatorze électeurs se sont réunis aujourd'hui, à 5 heures et demie du soir, à la Salle de la Société d'Emulation.

Le bureau formé par l'assemblée se compose de MM. Piercot, échevin, président, Moekel, conseiller à la cour d'appel, Visschers, avocat, de Saive, docteur en médecine, et Müller, avocat, scrutateurs.

MM. les électeurs ayant déposé dans une urne leur bulletin contenant huit noms, après s'être fait inscrire sur une liste de présence, le nombre des bulletins est trouvé égal à celui des électeurs.

Les noms suivants sont sortis de l'urne, avec le nombre de voix ci après indiqué.

Table listing candidates and their vote counts: M. L. Jamme, bourgmestre, 73 voix; Piercot, échevin, 71; Scronx, id., 63; Forgeur, avocat, 59; Ad. Lesoinne, professeur à l'université, 42; Fleussu, conseiller à la cour, 35; Ch. Constant, fabricant, 34; Hennequin, ex gouverneur du Limbourg, 31; Moekel, conseiller à la cour, 29; De Thier, avocat, 25; Bayet, conseiller à la cour, 24; Lambimon, avocat, 23; C. Francoite, fabricant, 20; Keller, avocat, 12; Visschers, avocat, 11; Desoër, libraire, 11; Jenicot, avocat, 8; Cloës, juge, 7; Müller, avocat, 7; S. rvaïs, notaire, 2; Robert, échevin, 2; Deloiz, professeur à l'université, 1; Lemoumier, architecte, 1.

L'assemblée décide que le procès verbal de la réunion sera publié, et charge le bureau de s'entendre avec les comités des autres quartiers pour la fixation du jour d'une réunion générale de tous les électeurs de la commune.

Liège, le 29 juillet 1836.

- F. PIERCOT, MOEKEL, conseiller, VISSCHERS, avocat, M. DE SAIVE, docteur en médecine, C. MULLER.

Le Courrier de la Meuse annonçait hier, qu'un grand nombre d'électeurs, amis de l'ordre et de la constitution, se sont réunis le 28 en comité général. Lecture a été donnée d'une liste de candidats sur le mérite desquels l'assemblée a été invitée à faire connaître son jugement. Pour ne rien précipiter, et pour procéder avec méthode, une commission a été nommée à l'effet de recueillir tous les renseignements propres à éclairer le choix des électeurs. Le travail de la

assis sur une table à roulettes extrêmement basse, et paraissait fort mal à l'aise. On juge quel fut, à son aspect, le désenchantement du nouvel acquéreur : la solution du problème principal se réduisait à un simple escamotage. Ces leviers, ces roues dentelées, ce cylindre, n'étaient que de minces découpures, appliquées sur des parois qui se déplaçaient à volonté.

Pendant l'examen du mécanisme intérieur, comme les volets ne s'ouvraient que l'un après l'autre, l'agent introduit d'avance tantôt se réfugiait dans le torse de l'automate, les jambes repliées sous lui, tantôt se courbait du côté opposé, la tête abaissée et les mains en avant : il se trouvait ainsi tour à tour masqué par celui des volets qui était fermé. Une ou deux répétitions avaient suffi pour l'habituer à cet exercice, et pour lui apprendre d'abord à tourner la manivelle servant à diriger le bras de l'automate, puis à mettre en mouvement le ressort élastique qui en faisait mouvoir les doigts, et enfin à tirer le cordon correspondant au soufflet destiné à l'annonce des échecs.

Le directeur est éclairé dans sa boîte par une bougie, et à ses yeux, pour lui servir de répétiteur, un échiquier de voyage, dont toutes les cases sont numérotées ; un autre échiquier également numéroté se dessine, en forme de plafond, au-dessus de sa tête et forme le revers de celui sur lequel joue l'automate. Les pièces, fortement aimantées à leur pied, font, par leur attraction, agiter de petites bascules adaptées à chaque case de ce verso. Le directeur, attentif au mouvement de hausse ou de baisse des bascules, connaît d'une manière précise le coup joué par son adversaire ; il répète aussitôt ce coup sur son échiquier, joue le sien et le fait ensuite exécuter par l'automate.

Le moyen ingénieux inventé pour établir une relation entre l'exté-

commission sera ensuite soumis au vote d'une nouvelle réunion.

— On écrit d'Aix-la-Chapelle, 23 juin, voici ce que nous apprenons sur le projet du chemin de fer :

Une députation a été envoyée à Berlin par notre conseil de régence, il y quelques mois, pour défendre les intérêts de la ville d'Aix-la-Chapelle et notamment pour démontrer le préjudice que nous porterait la convention de Juliers, et enfin pour demander qu'il ne fût accordé de concession ni pour le chemin entier, ni pour une partie seulement, avant que la direction par Aix-la-Chapelle ne fût adoptée.

Cette députation ayant atteint son but, une nouvelle députation est partie récemment de la part de la chambre de commerce et de la commission du chemin de fer, et l'on s'attend à des informations ultérieures sur ces démarches.

S'il est à regretter d'un côté que l'opposition de la ville d'Aix-la-Chapelle au projet primitif de la société de Cologne ait retardé l'exécution de cette entreprise grandiose, on peut espérer que cet obstacle sera bientôt écarté, et l'on peut être convaincu que tous les intérêts des deux villes ainsi que du commerce seront parfaitement conciliés.

(Organe du commerce.)

— On lit dans le Journal du Commerce d'Anvers :

« L'affaire du jeune Van Nes, accusé d'homicide volontaire avec préméditation et guet apens sur la personne d'Adolphe Janssens, a été appelée aujourd'hui (29) devant les assises de cette ville. L'audience a été ouverte à 11 heures du matin. L'enceinte et les environs du tribunal sont encombrés de curieux. La lecture de l'acte d'accusation, dont nous avons donné le résumé, a duré près d'une demi-heure. Le maintien de l'accusé est calme, rien dans les traits de son visage ni dans le son de sa voix n'indique la moindre émotion. Il a fait choix pour son défenseur de M. l'avocat Claes.

L'interrogatoire de Van Nes a duré fort longtemps. Il répond aux nombreuses questions que lui adresse M. le président avec précision et sans aucune hésitation. Cependant il parle d'un ton peu élevé et le public ne peut guère comprendre que celles de ses réponses qui sont répétées par le président. L'accusé soutient que la cause de sa brouillerie avec Janssens son ancien ami a été le refus de celui-ci de faire une promenade aux bassins, il nie avoir jamais recherché en mariage la sœur de la victime. Il convient que le Jeudi-Saint, 31 mars (le crime a eu lieu le 5 avril), jour où suivant l'acte d'accusation il aurait crié publiquement en agitant un poignard dans l'air : où est Janssens ? il me faut Janssens, il était effectivement armé d'un poignard et en outre de deux pistolets ; mais il ne se rappelle pas les propos qu'on lui attribue, étant, dit-il, dans un état complet d'ivresse. Quand aux armes dont il était porteur, il prétend qu'il avait pour habitude de sortir armé de la sorte.

— On écrit de la Haye, 18 juin :

« On apprend que le prince d'Orange et ses deux fils seront de retour ici de Londres dans les premiers jours de juillet. »

— La ville de Liège vient de faire une perte sensible en la personne de dame Constance Greck, supérieure du couvent des Benedictines, vouée depuis nombre d'années à l'instruction de la jeunesse, les pères et les mères sentiraient et sauront apprécier cette perte.

— La Direction des établissements de sourds muets, fondée par le chanoine Triest, passe à trois personnes nommées dans le testament.

— C'est le 10 du mois prochain, dit-on, que sera posée, par la famille de Mérode, la première pierre du monument élevé à la mémoire du comte Frédéric de Mérode.

— Le 23 de ce mois, un étranger, présumé hollandais, d'après les certificats trouvés dans ses vêtements, est entré vers midi, chez le sieur Kinet, à Meux, district de Namur, et demanda à manger ; pendant que la femme Kinet était occupée à lui couper un morceau de pain, il se saisit d'un couteau qui se trouvait sur une table et se coupa la gorge.

— Un puits artésien va être foré au dépôt de mendicité du Hainaut. Les soumissions seront reçues jusqu'au 25 juillet, audit dépôt à Mons.

— On lit dans un journal anglais :

« Une invention très ingénieuse vient d'être faite par M. Heathcoat, représentant de Tiverton ; cette invention promet les plus féconds résultats par l'application du système de la vapeur à la culture de la terre. La première charrue à la

rieur et l'intérieur de la machine avait seul fixé l'attention prince ; peut être trouva-t-il en avoir payé la connaissance un peu de cher ? Il n'en témoigna rien, et s'amusait même un instant, en présence de quelques amis intimes, à remplir le rôle de démonstrateur. Mais pour qu'il pût jouir long temps de son acquisition, il eût fallu qu'un joueur habile lui restât attaché, ce qui eût bientôt dessillé tous les yeux et donné la clé de l'énigme.

Le prince se vit donc assis à l'alternative, ou de fixer près de lui ce directeur excité, ou de condamner de nouveau l'automate à un long sommeil. Il était incertain du parti qu'il devait prendre, lorsque M. M. E. L., cet adroit mécanicien qui se séparait à regret de son pupile cher, réclama la faveur d'en faire encore briller les talens, s'engageant à payer les intérêts de la somme déboursée par l'acquéreur. Cette proposition fut agréée, et M. E. L., s'éloignant de la Bavière, conduisit l'automate à de nouveaux succès. Il fut accueilli en France et en Angleterre comme une très-vieille connaissance de prière on a conservé le souvenir ; il paraissait rajouté, et qu'il régna des sorciers fut un peu passé, il semblait posséder de fasciner les yeux, ce qui veut dire, en langage philosophique, qu'il donnait toujours par le jeu de son mécanisme et par son moteur secret. Ce n'est jamais qu'à quelque jour confie la direction interne de l'automate ; M. B. à Londres, l'avaient fait triompher sans que le projet d'exploiter la cur d'Écosse, de Hollande et accomplir ce dessein ; il

vapeur, construite par les soins de M. Heathcoat, était destinée au défrichement des marais. Les expériences qui ont parfaitement réussi pendant plusieurs mois près Bolton-Moors, ont prouvé l'importance de cette découverte. L'emploi de la vapeur sera très-utile dans une foule de terrains difficiles à défricher. Nous croyons que cette découverte va ouvrir une nouvelle ère dans l'agriculture ou le travail à été fait jusqu'ici par la force animale.

On a inventé aux Etats-Unis une machine propre à chauffer les fabriques et autres vastes édifices. Cette machine consiste en deux plaques circulaires en fonte de fer, disposées horizontalement dans un four en briques. Les plaques ont environ quatre pieds de diamètre, et pèsent environ huit cent livres chacune. Elles agissent l'une sur l'autre comme deux meules de moulin. L'une tourne et l'autre ne tourne pas.

La phrase mouvante fait quatre-vingt révolutions par minute, et en deux heures cela suffit pour élever au plus haut degré la température du four. La dimension des plaques, la vitesse de rotation doivent être proportionnelles aux dimensions du local qu'il s'agit de chauffer. Du haut du four part un tuyau qui porte le chapeau comme celle des poêles : au bout d'un quart d'heure de mouvement, la chaleur devient telle, à l'embouchure du tuyau à l'étage supérieur, qu'on n'y peut tenir la main sans se brûler. Cette machine fort simple, peut être mise en mouvement au moyen d'une courroie posée autour de l'axe de la plaque mobile, et aller, par un ménage ou une roue à eau sans exiger aucun soin et sans discontinuité.

Dernièrement, on a enterré à Speicher (Suisse) un vieillard septuagénaire, nommé Conrad Locher, dont la nombreuse race pourrait soutenir la comparaison avec celle du patriarche Jacob. Pendant un mariage qui a duré quarante sept ans, il a eu 14 enfants; 12 d'entre eux s'étant mariés, lui ont donné 60 petits-fils, qui, à leur tour, ont engendré 18 arrière-petits-fils. Il ne comptait donc pas moins de 124 descendants avant sa mort.

On lit dans un journal allemand :
Les hannetons deviennent maintenant un article tout nouveau de commerce. Une société formée à Guedlinbourg a fait saisir à peu près 19 millions de hannetons pour en faire de l'huile. On en a déjà fait un essai en Hongrie et on a obtenu trois mesures d'huile sur huit mesures de hannetons. On met les insectes dans des pots de terre, qu'on couvre de paille ou d'un tissu métallique et qui renversés sur un ustensile chauffé, est destiné à recevoir l'huile qui en découle; cette huile peut servir particulièrement pour graisser les roues.

Le jardin zoologique de Regent's-Park, à Londres, s'est enrichi dernièrement de trois girafes vivantes. Les frais énormes occasionnés par le transport de ces animaux ont été couverts par la recette des trois premiers jours de l'exhibition, car chaque personne paie un schelling en entrant. On conçoit d'après cela comment cet établissement peut se procurer les animaux les plus rares sans être arrêté par la dépense.

Le *Pirate* de Milan mande d'une petite ville d'Italie :
Dernièrement on représentait dans un petit théâtre, l'opéra de *Montechi* et des *Capuletti*; la Giulietta, qui, pendant le repas, avait mangé de tout abondamment, tomba dans un sommeil si profond au commencement de la scène du cercueil, que le pauvre Roméo ne put parvenir à la rappeler à la vie qu'après lui avoir pinacé plusieurs fois l'oreille de toute la force de ses doigts. Le public n'a pas manqué de trouver que cette actrice jouait son rôle avec un naturel extraordinaire.

Le ministère portugais vient de décider que, vu la cherté des vivres à Burgos et dans les pays voisins, le corps auxiliaire commandé par le baron de Las Antas recevrait un tiers en sus de la solde ordinaire pendant toute la durée des opérations.

M. O'Connell vient de publier une seconde lettre, en forme de proclamation, adressée au peuple de la Grande-Bretagne. La lettre commence par les mots : « Justice! justice à l'Irlande! » Il y réclame des franchises pour les catholiques, qui forment la majorité de la nation. Il termine comme suit :

« Anglais, je vous appelle au secours de l'Irlande; c'est le moment de vous lever pour obtenir qu'il soit rendu justice à ce pays. Lundi, le jour où je publierai ma lettre, les lords consommeront une autre mesure d'injustice et d'iniquité. Des hommes légers et de mauvaise foi se placeront

entre l'Irlande et ses droits, et dans leur démesure et leur absurdité, ils n'apercevront pas le précipice où l'indignation exaspérée de millions d'Anglais doit infailliblement les précipiter. »

Le budget de la ville de Paris s'élève à plus de quarante millions. Ce revenu est plus considérable que ne l'était celui de la France sous Henri IV. Au commencement du dix-septième siècle, le revenu de l'état ne s'élevait pas au-delà de trente-sept millions. Le revenu de la ville de Bruxelles est d'environ un million.

Les aspirants qui ont subi l'examen prescrit pour les conducteurs des ponts et chaussées, pourront, avant le 10 juillet, se mettre sur les rangs pour deux places de conducteurs ou aides temporaires, à 1200 fr. du traitement, en adressant leur demande au gouvernement provincial à Mons.

AUX ELECTEURS.

Nous entendons quelquefois d'honorables citoyens, au fond amis de leur pays, mais un peu trop préoccupés, peut-être, des intérêts de leur négoce ou de leur industrie, dire encore, quand on leur parle des prochaines élections communales, qu'ils ne veulent point se faire hommes de parti, se mêler de politique. Mais que l'on y songe donc, en fait d'élections communales, il n'est point question de politique; il s'agit, pour chaque individu, de la sûreté de sa personne et de ses propriétés, de son honneur, de son bien-être, de son industrie, de tous ses intérêts. — En effet, tous les citoyens d'une ville ne doivent-ils pas désirer que leurs habitations soient protégées, en cas d'accidents, d'incendie par exemple, par l'organisation d'un service de surveillance actif et bien entendu; tous veulent que la fréquentation des rues pendant la nuit, comme pendant le jour, n'offre aucun danger; tous veulent en un mot que leurs personnes et leurs biens soient garantis contre les attaques des malfaiteurs, protégés dans tous les temps. De déplorables événements, dont nous avons tous été témoins, ont assez démontré la nécessité de placer dans nos administrations municipales des hommes de tête et de cœur et choisis en conscience; car c'est à ces administrations que ces soins importants sont imposés.

Ces sottes encore qui se trouvent chargées de veiller à la conservation de la santé publique; de prendre les mesures propres à prévenir ou à arrêter les maladies contagieuses; d'entretenir nos rues et nos places publiques dans un état de propreté convenable; de provoquer l'assainissement des quartiers malsains; de ne point permettre à une cupidité frauduleuse de débiter des comestibles de mauvaise qualité.

Grand nombre de personnes ne font pas attention à ces choses parce qu'elles arrivent rarement qu'elles aient à se plaindre de vols, de violences, d'atteintes de maladies contagieuses (1), de délit de denrées nuisibles.

Mais pourquoi cela arrive-t-il rarement? Parce que l'administration municipale a soin de les en préserver; mais que cette surveillance active se ralentisse; que des hommes peu zélés, peu éclairés succèdent à des administrateurs dévoués au bien-être de leurs concitoyens, et les maux dont on ne s'aperçoit pas maintenant, parce qu'on ne les craint pas, ne tarderont point peut-être à se manifester.

Et alors, à qui la faute? Aux électeurs qui, par leur indolence ou leur apathie, auront choisi pour magistrats des hommes peu propres à ces fonctions.

Pouvoir vivre en sécurité, et à l'abri des dangers que nous venons de signaler, est donc un point fort important et digne de nos réflexions. Mais ce n'est pas tout. Il faut encore que la vie nous soit rendue facile; il faut qu'elle ne nous coûte point trop cher. Les impositions communales doivent donc être modérées et équitables, et les administrateurs chargés d'en asséoir l'assiette et d'en organiser la répartition, des hommes probes et possédant des notions d'économie politique bien entendue.

Les négociants et les industriels ont surtout un intérêt direct à ce que cela soit ainsi; car le taux du salaire étant toujours basé sur le prix des vivres, il en résulte naturellement que plus l'ouvrier aura de facilité à se procurer ce qui est nécessaire à son entretien et à celui de sa famille, moins il en coûtera à celui qui l'emploie.

Ils ont par conséquent tort de croire, ceux qui ne s'inquiètent pas des élections, qu'un renouvellement dans le

(1) On peut se rappeler le zèle, les sages mesures de l'administration municipale lorsque le fléau du choléra morbus est un moment apparu dans notre ville.

pas encore à son poste, M. Miel, impatienté, va s'informer de la cause de ce retard. Quelle est sa surprise de trouver M. Miel dans son lit et agité d'un tremblement convulsif... « Que vois-je! qu'avez-vous? — J'ai la fièvre. — Qu'est-ce à dire? vous vous portiez à merveille tout à l'heure. — Oui, c'est un coup de foudre. — Le roi va arriver! — Il s'en retournera. — Que lui dire? — Que l'automate a la fièvre. — Trêve de plaisanterie. — Je n'ai aucune envie de rire. — Mais la recette n'a été aussi belle. — On rendra l'argent. — De grâce, levez-vous. — Impossible. — Je vais appeler un médecin. — Inutile. — N'est-il donc aucun moyen de couper cette fièvre? — Si fait, un seul. — Lequel? — C'est de me compter les 1,500 fr. que vous me devez. — Qu'à cela ne tienne... ce soir. — Non, non, à l'instant même. M. Miel vit bien qu'il n'y avait plus moyen de balancer, il alla chercher l'argent. La cure fut merveilleuse, l'automate n'avait jamais été si bien inspiré. Le roi ne joua pas, seulement il conseilla son ministre de la guerre qui jouait pour lui. La coalition fut complètement battue; mais la défaite fut mise uniquement sur le compte du ministre responsable.

L'expédition de nos voyageurs était à peine terminée, que M. Miel en prépare une pour le Nouveau-Monde. Ce fut un jeune homme, originaire de Moulhouse, un digne élève des principaux joueurs du café de la Régence, qui cette fois fut choisi pour confident. Le démonstrateur lui enseigna l'art de se rendre invisible par des tours de passe-passe, des voltes et des contre-voltes; il lui recommanda avec soin de ne faire le plus léger bruit qui pût éveiller des soupçons, et termina son instruction par ces mots : « Si vous entendiez crier au feu,

personnel d'une administration municipale, n'a rien de commun avec les intérêts de leur industrie; ils se trompent s'ils pensent que leur industrie prospérera quel que soit le régime auquel ils se sont soumis. Une mauvaise administration peut susciter une foule d'embarras, et mettre de fortes entraves à l'exercice des professions industrielles, tant par des réglemens vicieux que par une coupable inertie. Au contraire, une bonne administration peut favoriser, de mille manières, le développement de l'industrie et du commerce. Ainsi, pour n'en citer qu'une, en agrandissant l'enceinte d'une ville, en y faisant percer de nouvelles rues; en ordonnant l'érection d'établissements publics, elle augmente la valeur des terrains, elle fournit des occasions de travail à un grand nombre de métiers, et provoque une augmentation de population favorable à l'extension de toutes les branches d'industrie.

Ils ont tort également de s'abstenir des élections, ceux qui attachent du prix à une éducation soignée, et qui tiennent à élever leur famille sur un pied honorable.

C'est dans les écoles fondées la plupart par l'administration municipale que les enfants reçoivent leur première instruction. Chaque père de famille est donc intéressé à ce que l'enseignement, donné dans ces écoles, soit aussi bon, aussi complet que possible; or, comment parvenir à ce résultat, en nommant aux fonctions de conseillers de la commune, des hommes qui sachent apprécier l'importance d'une bonne instruction, et choisir des instituteurs dont la capacité et la moralité ne puissent être révoquées en doute.

Toutes les conditions de la vie, toutes les positions sociales sont donc intéressées aux élections qui vont avoir lieu, et la tiédeur ou la négligence serait ici un attentat direct contre soi-même, qu'aucune considération ne saurait justifier; car l'électeur qui refuserait de remplir le mandat qui lui est confié, le condamnerait volontairement aux chances de perdre une partie des garanties de sécurité et de prospérité dont il a joui jusqu'à présent.

CHEMIN DE FER. — TRACÉ DE M. CHEVRON.

M. Chevron, architecte à Liège, vient de livrer à la publicité le plan qu'il avait proposé au gouvernement, dans le mois de décembre de l'année dernière. Le but que se proposait M. Chevron, était la suppression des deux plans inclinés qui se rencontrent aux abords de notre ville avant d'arriver au niveau de la Meuse. Voici les moyens que proposait l'auteur du tracé qui nous occupe :

On sait qu'à partir du village de Noville, d'après le plan de MM. les ingénieurs, le chemin de fer montera continuellement jusqu'au point culminant qui se trouve au-dessus de la ville de Liège. M. Chevron, à partir de ce même point de Noville, fait au contraire descendre la route au moyen d'une pente régulière d'un mètre sur 225 de longueur, jusqu'au niveau de la Meuse. Il arrive à ce résultat en adossant sa route au revers des montagnes, et en passant par les points suivants : Roloux, Crotteux, Mean, Jemeppe et Tilleur.

L'auteur de ce plan avoue que son exécution exige un fort déblai ou une galerie souterraine d'environ 1400 ou 1500 mètres, vers le point de Noville. C'est aux gens de l'art à décider si les avantages ne l'emportent pas ici sur les sacrifices qu'il aurait fallu faire pour vaincre les obstacles du terrain. On sait que les deux plans inclinés exigent l'emploi de deux machines à vapeur dont on peut, dit-on, évaluer la force de chacune à 150 chevaux, plus les autres appareils nécessaires à l'ascension des convois.

A une première inspection du plan de M. Chevron, qui rapproche le chemin du centre de la ville, les courbes ne paraissent point plus fortes que celles qui se voyent dans le tracé des ingénieurs.

Il est regrettable que M. Chevron n'ait point recouru plutôt à la publicité; son projet méritait sans aucun doute d'attirer l'attention publique.

AVIS.

La propriété de cette feuille étant passée en d'autres mains, le premier soin des nouveaux propriétaires a été d'en agrandir le format. Ils augmenteront aussi le personnel de la rédaction. — Le journal pourra désormais consacrer plus d'espace aux nouvelles du pays et de l'étranger; pendant les sessions législatives, les débats importants de nos chambres pourront être aussi présentés avec plus d'étendue. — Les rédacteurs s'occuperont avec zèle de toutes les matières industrielles et politiques qui pourront avoir de l'intérêt ou de l'utilité pour le pays. — Les changements que nous annonçons n'occasionneront aucune augmentation de prix ni pour l'abonnement, ni pour les annonces.

voyage connu par sa supériorité au jeu d'échecs; il s'adressa à M. Miel, homme d'ailleurs fort aimable et fort gai, qui consentit à l'accompagner il devenait son associé dans les bénéfices de l'entreprise.

Une réussite complète signala bientôt la marche de nos voyageurs. Partout où ils avaient dressé leurs tentes, les spectateurs accouraient en foule pour être témoins des combats qui allaient se livrer. L'automate, comme un chevalier en champ clos, tenait contre tout venant, offrant à son antagoniste l'avantage des armes et du terrain, ce qui, traduit en style d'échecs, signifie *pión* et *trait*, et toujours la fortune se rangeait au côté de sa bannière.

La spéculation fructifiait, la plus parfaite harmonie régnait entre les associés, dont les comptes étaient réglés à chaque station avec une scrupuleuse exactitude. Cependant un jour le mécanicien était resté débiteur envers l'agent d'une assez forte somme, dont, sous différents prétextes, il remettait le paiement de semaine en semaine, de mois en mois. Un an s'était écoulé, et M. Miel se refusait encore à solder ce compte, lorsque M. Miel trouva un moyen infallible de l'y déterminer.

L'automate était alors à Amsterdam; le roi de Hollande avait, dès le matin, fait renfermer les trois quarts de la salle et verser au bureau une somme en florins équivalente à celle de 3,000 fr. M. Miel court annoncer cette nouvelle à son associé. On déjeune gaiement, on se fait une fête d'avoir à combattre une tête couronnée; M. Miel s'empresse de faire les préparatifs nécessaires pour donner à la solennité le plus d'éclat possible. La séance devait s'ouvrir à midi et demi; midi sonne, et l'agent qui doit s'introduire dans la machine n'est

ne bougez pas, je viendrai à votre secours. » Voici l'anecdote qui, dit-on, déterminait M. Miel à faire toujours une pareille recommandation à ses initiés.

On raconte qu'à son premier voyage il était arrivé dans je ne sais quelle ville d'Allemagne, où un célèbre présidentateur, un émule des Comus et des Pinetti, donnait des représentations.

L'automate eut bientôt éclipse l'escamoteur; celui-ci, piqué et jaloux, alla voir son rival; devina le secret du moteur caché, et secondé par un compère, se mit tout à coup à crier au feu. On juge du trouble subit dont sont saisis les spectateurs, l'automate, dans son effroi, a jeté son adversaire à la renverse; il roule et tourne sur lui-même, il semble devenu fou. Heureusement, M. Miel, qui seul a conservé de la présence d'esprit, le pousse derrière un rideau, où bientôt le calme lui fut rendu.

La ruse de l'escamoteur, promptement découverte, ne lui servit à rien. La vogue resta à son rival.

L'automate a consacré plusieurs années à parcourir l'Amérique septentrionale; il a visité successivement les villes principales des Etats-Unis et du Canada; aujourd'hui il exerce ses talents dans l'Amérique du Sud. On fait espérer la relation de ses voyages dans le *Palanque*, revue mensuelle des échecs que publient MM. de la Bourdonnays et Méry.

(Progress.)

D. T.

VILLE DE LIÈGE.

Les bourgmestre et échevins, rappellent au public que l'adjudication des travaux de la construction d'un quai avec chemin de halage sur la rive gauche de la Meuse, aura lieu le lundi 4 juillet prochain, à 11 heures du matin, dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville.

Cette adjudication aura lieu conformément au devis déposé au secrétariat de la régence et dans les bureaux de M. l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, et suivant les modifications insérées dans l'avis du 20 du courant.

Liège, le 29 juin 1836.

ÉTAT CIVIL DE LIÈGE, du 29 juin.

Naissances : 3 garçons, 3 filles. Décès : 2 hommes, 1 femme, savoir : Lambert Denoel, âgé de 75 ans, maître en chirurgie, rue Pot d'Or, veuf de Marie Joseph Lecuven. — Guillaume Pedron, âgé de 66 ans, journalier, rue Pont d'Avroy, veuf de Barbe Deveux. — Marie Joseph Wathot, âgée de 33 ans, sans profession, faubourg St-Gilles, épouse de Joseph Smitz.

ANNONCES

ET AVIS DIVERS.

STURGEON très-frais, à 28 cents la livre, chez PERET rue St. Ursule. 707

SAUMONS FUMÉS à 2 francs la livre chez ANDRIEN fils.

ESTURGEONS et SAUMONS de MEUSE, chez ANDRIEN.

CHAR-A-BANGS avec séparation BIROU-CHEFFE et TILBURY neuf à VENDRE. S'adresser à la porte Ste-Marguerite n° 417. 684

A LOUER une MAISON avec beau jardin et prairie; le tout situé sur le pré de St. Jacques, à la Boverie. S'adresser à M. RENZO, notaire, rue du Pot-d'Or. 701

Les CRÉANCIERS de M. RUFIN, horloger, décédé place St. Paul, à Liège, sont priés de remettre leurs titres à M. RENZO, notaire, rue du Pot-d'Or. 702

VENTE DE FOINS.

Vendredi 1^{er} juillet, à onze heures du matin, il sera procédé en l'étude de M. RENZO, notaire à Liège, rue du Pot-d'Or, à la VENTE aux enchères des FOINS et ARRIÈRE-FOINS croissant dans les prés de St. Jacques, Croisier et et Romthou, à la Boverie. A CRÉDIT. 700

LE 12 JUILLET 1836, à 10 heures,

ADJUDICATION

EN L'ÉTUDE DE M. BERTRAND, NOTAIRE. De DEUX MAISONS, avantageusement situées pour le commerce, rue des Degrés de St. Pierre, n° 13 et 14, à Liège. L'adjudicataire aura la faculté de continuer le service de plusieurs rentes en diminution de son prix. S'adresser audit notaire. 696

TIRAGE IRRÉVOCABLE : LE 3 SEPTEMBRE 1836.

SEPT ACTIONS UNE ACTION QUINZE ACTIONS

fr. 100 fr. 20 fr. 200 dont une gagnant forcément. dont deux gagnant forcément.

AVEC AUTORISATION DE S. M. L'EMPEREUR.

SEULE VENTE par actions qui aura encore lieu dans cette année.

Comprenant

1^o DEUX MAGNIFIQUES HOTELS SIS A VIENNE, N° 29 ET 30, FAUBOURG BAYRISCHER GRUND,

de la valeur de fl. 1,292,500

2^o La belle terre de MERLHOF, dans la partie méridionale inférieure du Duché de Styrie, une de perles de la couronne impériale d'Autriche, d'une valeur de 382,000

3^o Le château de ROSBACH en Styrie, avec une juridiction de plusieurs communes et leurs redevances d'une valeur de 516,500

4^o Les vignes à DORN en Styrie, d'une valeur de 130,000 Cette vente contient en tout 23916 grains, montant de

DEUX MILLIONS 307,000 FLORINS VALEUR DE VIENNE.

PRIX D'UNE ACTION 20 FRANCS.

Les personnes qui achèteront cinq actions en recevront deux gratis, dont une gagnant forcément; sur dix actions cinq gratis dont deux gagnant forcément.

Ces actions gagnant forcément ont l'avantage de concourir, non seulement au tirage principal, mais aussi à un tirage spécial de la terre de Merlhof et 199 grains en argent, d'un total de fl. 57,000, dont le moindre est fl. 100. De plus les 12 numéros premiers sortans dans ce tirage spécial, obtiennent chacun un étui d'argent doré avec fl. 400 en espèces, pour souvenir de cette vente; par conséquent on peut gagner ici plusieurs fois.

Le paiement peut s'effectuer en remises sur Paris ou sur assignation, après reçu des actions.

En s'adressant directement à la maison soussignée qui est principalement chargée de cette entreprise, on reçoit les prospectus, les actions ainsi que les listes francs de port.

Pour éviter toute méprise, on est prié de bien désigner les adresses auxquelles les actions et les listes devront être envoyées.

Sans affranchir.

VENTE PAR LICITATION.

Judi 7 juillet 1836, à midi, chez Madame V. Thonon, à Sprimont.

On VENDRA devant le juge de paix de Louvègne, par le ministère du notaire HEUSE, une PETITE MAISON avec JARDIN et un FOUR en ruine, situés à Sprimont.

Pour connaître les conditions, s'adresser au notaire HEUSE, à Louvègne. 637

MONT DE RIÉTÉ

Les 6, 7 et 8 juillet 1836, à deux heures précises, on vendra publiquement, dans une des salles de l'établissement des GAGES surantés reçus en avril 1835. 699

BELLE VENTE DE BOIS.

JEUDI sept juillet 1836, à une heure de relevée, au rivage de Chokier, le notaire BIAR vendra à la recette de l'ancien notaire DELVAUX, une grande quantité de bois, savoir: gros Chênes, Hêtres, Vernes, Poutres, Bois de fosses, Jantes, Rais, Planches de bois-blanc, etc.

ARGENT COMPTANT. 706.

EAUX MINÉRALES

LIMONADES

GAZEUSES ARTIFICIELLES.

RUE NEUVE DERRIÈRE LE PALAIS N° 442,

A LIÈGE.

Une fabrique d'eaux minérales artificielles à l'instar de celles qui existent en France et en Angleterre, vient d'être établie à Liège, par les soins de M. Delheid. Ces eaux auxquelles la médecine est redevable de tant de cures admirables sont devenues d'une nécessité indispensable dans le traitement d'un grand nombre de maladies; en fondant en cette ville un établissement de ce genre on a satisfait à un besoin réel. Toutes les préparations sont faites avec le plus grand soin et d'après des analyses chimiques les plus minutieuses.

ON TROUVERA EN TOUT TEMPS :

Eau Gazeuse. Eau de Seltz. Eau de Sodilitz 2 gs. Acidule. de Vichy. 4 gs. Plombière. Soda Water. 8 gs. Dépôt chez M. JANNÉ, pharmacien, rue Vinave-d'He. LIBEN, rue St. Séverin. FRAXIONEUX, Ofre-Meuse. HAMAKERS, Porte St. Léonard. TOMBAL, à Ste. Marguerite. (690)

A VENDRE

PORTE COCHÈRE,

Avec son encadrement en pierre de taille, et une grille en fer, d'environ 2 mètres et demi de longueur, quai de la Sauvenière, n° 9.

A VENDRE

AU PRIX DE FACTURE

PIANOS à 5 et 2 cordes de Hoebrechts, pied du Pont d'Ile n° 763.

Au même n° on cherche à ACHETER un MORTIER en fer de fonte du poids de 130 à 150 livres. 708

BOURSES.

PARIS, LE 28 JUI.

Table of market prices for various public funds and bonds in Paris, including categories like 'Fonds Publics', 'Cours du jour', and 'Cours précédent'.

LONDRES, LE 27 JUI.

Table of market prices for various securities and bonds in London, including categories like '3 p. consolidés', 'Rente perp. J. de juill. 1834', etc.

AMSTERDAM, LE 28 JUI.

Table of market prices for various securities and bonds in Amsterdam, including categories like 'Holl. Dette active', 'Pologne. L. fl. 500 f.', etc.

ANVERS, LE 29 JUI.

Notre bourse n'a pas varié aujourd'hui. Ardoins ouvert 41 5/8. Il y a eu hausse à Paris, et baisse à Londres à la bourse du 29. Petite rue de la bourse, à 3 1/4 heures, Point de variation.

BRUXELLES, LE 29 JUI.

Table of market prices for various securities and bonds in Brussels, including categories like 'Dette active', 'Emp. R. fin cour', 'Acl. Société Gén.', etc.

VIENNE, LE 20 JUI.

Métalliques, 104 0/0. Actions de la banque, 1377 0/0.

PORT D'ANVERS: ARRIVAGES DU 29 JUI.

Le smack belge Jonge Gerardus, v. de Brème, ch. de sucre, et th. — Le plyt belge Jonge Jan, v. de Brème, ch. de café, sucre et th. — La gali brenoise Perseverantia, v. de Riga, ch. de graine de lin. — Le koff brenoise Egberdina Gezina, v. de Riga, ch. de plomb, sucre et tabac. — Le koff hanovrien V. Franke, v. d'Amsterdam, ch. de genièvre et vieux fer. — Le koff oldenbourg, Margareth, v. de Groeniel, ch. d'orge. — La gali danoise Fortuna, v. de New Castle, ch. d'ouvrage de terre. — Le brick rostochois Mary et Betty, v. de Riga, ch. de bois. — Le smak hanovrien 3 Gebroeders, v. de Carolinerziel, ch. de froment.

PLACE D'ANVERS, LE 29 JUI.

VENTES. Aujourd'hui demi-fêtes les affaires ont été sans importance, on a cité une vente de 25,000 kilo lampes à prix divers.

H. LIGNAG, Imprimeur Journal rue du Pot-d'Or, n° 622, à Liège.

F. E. FULD, banquier et receveur-général à Francfort s/M. (694)